

SÉANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 8 Janvier 1948.

Présidence de M. le D^r Ch. LAFON, Président.

Présents : M^m^s Berton, Dartige du Fournet, Delpal, Dumont, Dupuy, M^l^{les} Marton et Reylier ; MM. Aubisse, Bardy, Berthelot, Bibié, Corneille, Dandurand, Déroulède, Joseph Durieux, Granger, Jeannez-Audra, de Lacrousille, Lamongie, Lavergne, Rives, Secondat et Jean Secret.

M. le Président se félicite d'avoir aujourd'hui à ses côtés M. le Vice-président Joseph Durieux qui n'avait pu, depuis longtemps, assister à nos séances.

Il exprime à tous les membres présents et absents et à leurs familles ses meilleurs souhaits de Nouvel An ; il constate la prospérité de la Société : elle se maintiendra grâce à la coopération et à l'émulation de tous nos membres.

Correspondance. — Sur le vu d'une lettre de M. Du Cheyron, propriétaire du château de Mayac, auxquels sont attachés le souvenir du Chevalier d'Aydie et de la famille d'Abzac, l'assemblée émet le vœu que le site constitué par le château, le parc et l'église de Mayac soit inscrit à l'inventaire des sites pittoresques.

La Société accepte de faire échange de son Bulletin avec la *Rivista di Scienze preistoriche*, de Florence. Elle remercie M^{me} Christian Ophoven, de Liège, pour l'envoi de son opuscule : *Quarante années de préhistoire du professeur Hamal-Nandrin. 1903-1943.* In-8°, 70 p., ill., 4 pl.

Lecture est donnée d'une lettre de M. P. Barrière, qui a bien voulu représenter la Société à la réunion de la Commission exécutive de la Fédération des Sociétés savantes du Sud-Ouest. La Fédération compte reprendre la publication des *Annales du Midi*, éditées précédemment par les soins de la Faculté des lettres de Toulouse.

Bibliographie. — Relevé dans *Moun país* de novembre un compte-rendu du *Manuel des études périgourdines*, de M. Géraud Lavergne ; dans le numéro de décembre, des articles consacrés au grand compositeur Ferdinand de La Tombelle.

La *Dordogne Libre*, dans sa page littéraire du jeudi, a publié un article de M. de Lacrousille sur Antoine de Tounens, M. J. Secret y signale l'activité déployée par l'association des Croquants du Périgord.

Dans *L'Echo de Ribérac*, M. E. Dusolier a commencé l'histoire des maires de cette localité depuis 1789.

M. le D^r LAFON signale le portrait tracé par Laurent Tailhade, dans *Quelques fantômes de jadis* (L'édition française illustrée, Paris 1920, in-8°) de l'écrivain Marc de Montifaud. Sous ce pseudonyme se cachait la fille du D^r Paul Chartroule, de Champagnac-de-Bélaïr, lequel exerçait dans la Capitale.

La production littéraire de Marc de Montifaud fut abondante. Elle débuta en 1873 par une *Histoire d'Héloïse et d'Abeilard* ; suivirent les *Triomphes de l'abbaye des Cordons*, les *Courtisanes de l'Antiquité*, les *Vestales de l'Eglise*, qui lui valurent des poursuites judiciaires. Elle a publié plusieurs volumes de nouvelles, les *Nouvelles drolatiques*, la *Comédie contemporaine*, *Entre messe et vêpres*, les *Folles journées*, qui constituent un *Décameron* fin-de-siècle, mais restent bien au-dessous des audaces de la littérature actuelle.

M. Joseph DURIEUX évoque la bravoure du colonel Dau-mesnil à la terrible journée madrilène du « Dos de mayo ». Il dut de se sortir de la bagarre à l'aide fraternelle d'un capitaine des Mameluks de la Garde impériale. Notre Vice-président donne sur ce corps d'élite des détails du plus vif intérêt.

M. le Secrétaire général indique que le mois dernier, des terrassiers travaillant dans la cour de la caserne Bugeaud ont mis au jour des sarcophages appartenant à l'ancien cimetière de Saint-Pierre de la Cité. Il a été possible, dit M. Jean SECRET, d'en réserver quelques-uns pour le Musée du Périgord.

L'assemblée fait sienne une protestation de M. LAVERGNE au sujet de la construction par l'E. D. F. d'un transformateur dans la rue des Gladiateurs. Cet affreux édicule gâte toute la perspective dont on jouissait, en venant de la Chambre de Commerce, sur l'église de la Cité et le jardin des Arènes.

M. le Secrétaire général et M. Jean Secret indiquent les divers classements ou inscriptions à l'inventaire intervenus dans le dernier semestre 1947.

Il est donné connaissance de diverses communications.

M. Louis MERCIER traite des marques de tâcherons qu'il a relevées à la chapelle Saint-Jean et à l'église abbatiale de Chancelade, ainsi qu'à l'église de Sainte-Marie-de-Chignac.

M. le colonel BOUET a observé, au S.-O. du château de Giverzac, à 2 km. à l'Est de Domme, des élévations en pierres sèches, et des ruines d'édifices sur lesquelles il croit devoir appeler l'attention de la Société, en vue d'une étude topographique plus complète et en utilisant, si possible, la photographie aérienne.

M. Louis DESGRAVES étudie, avec beaucoup plus de détails que le fit Robert Villepelet, les contestations entre la Dordogne et le Lot-et-Garonne au moment de la formation des départements (1790-1793).

M. LAVERGNE commente l'ordonnance des maire et consuls de Périgueux réglant le commerce de la viande de boucherie (1375). Ce document en langue périgourdine, semble être un des plus anciens de ce genre.

M. de LACROUSILLE apporte un excellent commentaire d'une lettre écrite par Léon Bloy à son condisciple Cruveiller, de Saint-Astier : cette lettre a paru dans le *Périgourdin de Bordeaux* de décembre 1947. Notre collègue évoque au passage différentes personnalités du Périgueux d'autrefois et il esquisse la biographie du grand caricaturiste Sem. Ces souvenirs d'intimité méritent d'être fixés sur le papier et publiés dans notre Bulletin.

M. Jean SECRET décrit l'église de Jayac, qu'orne une série de très beaux chapiteaux romans. Il signale le rétable de

Chavagnac et une cuve baptismale à douze pans dans l'église de Valojoux.

Notre compatriote, M. Claude Barrière, vient de rédiger un diplôme d'études supérieures consacré au Nontronnais.

M. DANDURAND analyse cette étude de géographie physique et humaine dont la publication comblera une lacune de notre information locale.

Admissions. — M^{me} G. LASSERRE, institutrice, route de Toulouse, 407, Pont de la Maye (Gironde) ; présentée par M^{me} Gardeau et M. G. Lavergne ;

M. Léonée BOURIEL, licencié en droit, receveur de l'Enregistrement, rue du Châtelou, 1, Périgueux présenté par MM. Granger et Merly ;

M. Gaston HIVERT, propriétaire à Recur, Laforce ; présenté par MM. les abbés Trougnac et Gautier ;

M. P. LABORDERIE-BOULOU, docteur en droit, ancien chargé de cours des Facultés de droit, directeur honoraire des Hôpitaux de Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34, Paris (X^e) ; présenté par M. le chanoine Marquay et M. F. Lacorre ;

M. P. LABRUNIE, propriétaire à Castels, par Saint-Cyprien ; présenté par MM. Corneille et Aubisse ;

M. François LABRUT, château de la Lande, Annesse-et-Beaulieu, par Razac-sur-l'Isle ; présenté par M^{me} Dupuy et M. Corneille ;

M. l'abbé Pierre MALLET, curé-doyen de Saint-Astier ; présenté par MM. J. Secret et Estignard ;

M. André ROY, rue de l'Université, 54, Paris, et Belaygue, commune de Lagonterie-Boulouneix ; présenté par MM. G. Lavergne et J. Secret ;

M. l'abbé LANSADE, vicaire à l'église de la Cité, avenue Cavaignac, 10, Périgueux ; présenté par M. l'abbé Trougnac et M. l'abbé Gautier.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
Dr CH. LAFON.

Séance du jeudi 5 février 1948

Présidence de M. le D^r LAFON, Président

Présents : M^{mes} Darpeix, Dartige du Fournel, Dumont, Dupuy, Guille, Médus, de Saint-Ours ; M^{lles} Desmonen, Marqueyssat, Marton, Perret, Reyrier ; MM. Aubisse, Bardy, Borias, Corneille, Dandurand, le D^r Deguiral, Delleilh, Granger, Joseph Durieux, Jousain, Lavergne, Legendre, le chanoine Marquay, Rives et Jean Secret.

Excusés : MM. Bibié, Labrue, Peyrille et Secondat.

Nécrologie. — M^{me} la comtesse de Chasteigner, née Des Grottes ; — M^{lle} Laroussie, de Javerlhac ; — le R.P. G. Tenant de la Tour, auteur de travaux appréciés sur l'histoire du Limousin et de Saint-Yrieix en particulier ; c'était aussi un prédicateur de marque, et un noble cœur.

L'assemblée s'unit en d'unanimes regrets.

Félicitations. — MM. Marcel Fournier, promu officier de l'Instruction publique ; André Champarnaud, nommé officier d'Académie ; Pierre Aublant, appelé à la direction de la Banque de France à Albi ; M. L. Balout, chargé d'enseignement à la Faculté des lettres d'Alger.

Remerciements. — M^{me} J. Lasserre, MM. Hivert, Laborderic-Boulou, l'abbé Mallet, M. André Roy.

Bibliographie. — Début d'une importante étude consacrée aux *Mégalithes et tumulus dans le Causse*, entre Carennac, Floirac et Miers dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, décembre 1947 ;

M. Guy DUBOSCO signale l'élogieux compte-rendu que M. Lot, de l'Institut, a donné de l'*Histoire de Périgueux*, de M. G. Lavergne, au tome CVI de la *Bibliothèque de l'Ecole des Charles*, p. 353-355.

M. J. SECRET, dit l'extrême intérêt que présente pour l'iconographie de la préhistoire périgourdine l'ouvrage de R. Lantier et J. Hubert sur *les Origines de l'art français* (Paris, le Prat, 1947) : les grands chefs-d'œuvre de nos

grottes s'y trouvent reproduits, ainsi que les fresques de Lascaux.

Don d'ouvrages. — M. le D^r DEGUIRAL, qui vient de prendre la direction départementale de la Santé, offre à la Société deux de ses récents travaux :

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle et son influence sur notre équipement hospitalier. (Extr. des *Annales de la Fédération pyrénéenne économie montagnarde*, t. XV.) Toulouse, 1944 ; in-8^o, 28 p. ;

Points de vue sur l'hospitalité. Notions sur les causes de grandeur et de déclin des techniques hospitalières. (Extr. de *Techniques hospitalières*, décembre 1947) ; in-4^o, 4 p.

M. le Président remercie l'aimable donateur. Quelques remarques sont échangées au sujet de l'itinéraire que suivaient à travers le Périgord les pèlerins de Saint-Jacques : il devait y en avoir plusieurs, mais la question mériterait d'être creusée.

Correspondance. — Le Congrès des Sociétés savantes se tiendra à Paris du 30 mars au 3 avril 1948. Un Congrès d'études régionales, organisé par la Fédération historique du Sud-Ouest, aura lieu à Agen, en principe les 22 et 23 mai.

Demander les programmes à M. le Secrétaire général.

Situation financière. — M. CORNEILLE, trésorier, donne lecture du compte de gestion établi par ses soins pour l'année 1947.

Communications. — M. le D^r LARON présente un portrait lithographié du roi d'Araucanie, « Antoine-Orllie I^{er} pendant sa captivité ».

M^{lle} DESBARATS a étudié de près dans l'église de Trélissac, le tableau ancien remarqué par M. J. Secret. Elle a réussi à identifier avec Saint Caprais d'Agen l'évêque figurant sur cette toile ; le donateur du tableau est un membre de la famille Veyrel de la Jarthe, qui avait sa chapelle dans l'église actuellement désaffectée. M. le Président félicite et remercie notre sagace collègue.

M. L. DE MALEVILLE attire l'attention sur deux inscriptions - probablement des débris de pierres tombales - encastrées

à une certaine hauteur dans les murs extérieurs N. et S. de l'église de Preyssac-d'Agonac. Ces inscriptions restent à déchiffrer.

M. le D^r L'HONNEUR a relevé dans l'église de Gaugeac un écu sculpté, à la fois *écartelé* (aux 1 et 4 de..., aux 2 et 3 de..., au croissant de...) et *bandé* ou *coticé*. Notre collègue aimerait à être fixé sur cet étrange blason.

M. HIVERT écrit qu'à Recur, commune de Laforce, il est tombé sur des fondations en béton gallo-romain, des *tegulae*, des poteries noires à ornements géométriques, et des monnaies.

M. LEGENDRE, architecte des Monuments historiques, fait un attachant exposé des fouilles récemment pratiquées à l'église de la Cité, dans le but d'aménager en sous-sol une sacristie indispensable au service paroissial. Parmi les trouvailles faites au cours de ces travaux, figure la dalle tumulaire d'un évêque de Périgueux (xiv^e ou xv^e s.) : cette belle et rare pièce est malheureusement brisée et ce qu'il reste de l'inscription marginale est très fruste et d'une lecture difficile.

M. Géraud LAVERGNE pense que les fondations en parpaing retrouvées au cours des fouilles sont celles de la clôture du chœur du chapitre cathédral, reconstruite en 1644.

De son côté, M. CORNEILLE dit que, parmi les quelques sépultures mises à jour, celle du chanoine et écolâtre de Lagarde peut être identifiée avec certitude d'après des documents du xvii^e siècle que notre trésorier a compulsés.

M. A. GRANGER place sous nos yeux de malicieux croquis en couleurs de Sem formant un album publicitaire pour *la Bénédictine*.

M. J. SECRET communique la liste des monuments et objets mobiliers tout récemment classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire. Il fait sur plan, la description de l'église de Carsac, l'une des plus joliment ornées du Sarladais, surtout aux clefs de voûtes. Cet édifice a été remarquablement restauré par le Service des Beaux-Arts.

Admissions. — M^{me} LANDRY, rue Courbet, 35, Périgueux ; présentée par MM. Péré et Champarnaud ;

M^{me} MOREAU, institutrice honoraire, Villefranche-de-Lonchapt ; présentée par M^{me} Gardeau et M. Lagarde ;

M. Marcel BARBANCEY, clerc de notaire, boulevard de Grenelle, 133, Paris (xv^e) ; présenté par les mêmes ;

M. le chanoine GUIBERT, curé de Saint-Martin de Périgueux ; présenté par MM. Ribes et Secret ;

M. WILHELM, directeur de la Caisse Mutuelle Agricole, rue Maleville, 9, Périgueux ; présenté par M^{me} Wilhelm et M. J. Secret.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 4 Mars 1948.

Présidence de M. E. AUBISSE, doyen d'âge

Présents : M^{mes} Berton, Lescure, Médus, de Saint-Ours, M^{lles} Marquoyssat, Marton, Reyrier ; MM. Bardy, Berthelot, Borias, Champarnaud, Dandurand, Granger, Jeannez-Audra, Lavaysse, Lavergne, Peyrille et J. Secret.

Se font excuser : M. le D^r Ch. Lafon, président ; MM. Joseph Durieux, E. Dusolier, Delteilh et M^{me} Dartige du Fournel.

Nécrologie. — MM. l'abbé Rousseau, — le docteur Albert de Pindray, — et M. Annet Dubut, dont les obsèques sont célébrées aujourd'hui même, à Ribérac. Notre vice-président, M. E. Dusolier y représentera la Société, qui perd un de ses membres les plus estimés et l'un de ses collaborateurs les plus assidus.

Félicitations. — M. le D^r Deguiral promu hors-classe.

Dons de documents et d'ouvrages. — Une quittance de « noble damoiselle Magdclayne de Bourdeilles, l'une des filles damoiselles de la Reyne mère du Roy », d'un quartier de ses rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, avec signature autographe (20 septembre 1581), est offerte par M^{me} la Comtesse de GÉNIS, qui a ajouté à ce beau parchemin l'anecdote suivante :

Trois « filles » de la Reine, M^{lles} de Bourdeilles, de Beaulieu et de Ternes, qui faisaient bien entre elles cent quarante ans, regardant M. d'Aubigné avec mépris, lui dirent d'un ton

môqueur : « Que contemplez vous là, Monsieur ? » Et le poète-soldat de répondre du tac-au-tac : « Les Antiquités de la Cour, Mesdames ! »

M^{me} Marie Bourssou a bien voulu remettre à M. le Secrétaire général un volume : *Etat général des Postes du royaume de France... pour l'année 1822*. Paris, Impr. Royale, 1822, in-12, avec carte ; — une carte d'électeur du 3^e arrondissement électoral (Bergerac), de 1839 ; — un bulletin de vote pour le plébiscite du 8 mai 1870.

De son côté, M. LAVAYSSE dépose sur le bureau deux brochures :

Antoine Rougé, *Peints par eux-mêmes*. Paris, 1947 ; in-8^o, 96 p. ;

et *Lettres de noblesse d'une des plus anciennes industries de France* (produits de Pechelbronn) ; Paris, 1933. 112 p. in-8^o.

Des remerciements sont votés aux trois généreux donateurs.

Conférence. — Le 1^{er} mars, au Théâtre, notre savant collègue, le R. P. BERGOUNIOUX, a donné une conférence sur les « Origines mystérieuses de l'Humanité ». Une nombreuse assistance a suivi l'éloquent préhistorien dans le passionnant exposé qu'il a fait des plus récentes théories biologiques et des dernières découvertes des paléanthropologues. Le Périgord, terre de préhistoire, et ses premiers habitants ont trouvé, ce soir là, le plus vibrant et le plus qualifié des évocateurs.

M. le Secrétaire général est allé féliciter et remercier le R. P. Bergounioux, qui avait fait une aimable allusion à l'activité de notre société.

Communications. — Une nouvelle série de photographies d'églises et de châteaux de la Dordogne a été livrée en décembre par M. WINDELS.

Un sarcophage de pierre, sans couvercle, contenant les débris de deux squelettes, a été exhumé au village du Bru, commune du Coux. M. l'abbé FONTALIRANT a bien voulu nous signaler cette découverte, hélas ! sans lendemain.

De la part de M. le D^r L'HONNEUR est présenté un volumineux rouleau de parchemin : il contient la reconnaissance

des nombreux tènements qu'un nommé Cousset, de la paroisse de Rampieux, possédait dans la mouvance de la dame de Puybeton, Charlotte de Gontaud-Biron (26 août 1604). Il ne reste pas de traces du château de Puybeton.

Une note de M. Joseph DURIEUX retrace la biographie du général Pierre-Marie du Lau d'Allemans, combattant de la guerre d'Amérique.

M. É. DUSOLIER envoie le manuscrit d'une « Contribution à l'étude du commerce extérieur du Périgord de François 1^{er} à Louis XII ». Les éléments de cette importante étude ont été recueillis aux Archives de la Gironde, dans les minutes des notaires bordelais.

M^{me} GARDEAU a relevé deux erreurs contenues dans le *Dictionnaire topographique de la Dordogne* (V^o de Gourgues) et relatives à la commune de Villefranche-de-Lonchat :

La bastide de Villefranche n'a pas été fondée par Philippe le Bel. Elle existait déjà lorsque ce roi s'empara de la Guyenne en 1293, donc très antérieurement à l'échange de 1301. A défaut de la charte de coutume, qui n'a pas été retrouvée, plusieurs documents attestent l'origine anglaise de cette bastide, en particulier une charte publiée dans notre Bulletin en 1910 (T. 37, p. 120). Les armes de Villefranche sont : Trois léopards passant à dextre (*Sigillographie du Périgord*, par de Bosredon).

D'autre part, le texte cité par de Gourgues faisant mention « d'un lieu voisin de l'église de Loupiac où aurait existé, très anciennement, un oratoire dédié à Saint-Romain » concerne, non pas l'église Notre-Dame de Lopchac, près Villefranche, mais celle de Loupiac-de-Cadillac (Gironde). Cette paroisse conserve encore, d'ailleurs, des vestiges d'un prieuré de Saint-Romain. L'étude de diverses chartes des cartulaires de l'abbaye de la Sauve-Majeure (A. D. de la Gironde, Transcriptions Boucherie) donne toute certitude à ce sujet.

M^{lle} DESBARATS décrit divers objets d'art conservés dans l'ancienne église de Trélissac : elle y a joint quatre charmantes photographies : taque de cheminée du XVII^e siècle,

statuette de Saint Front en bois doré, fonts baptismaux et armoire eucharistique.

M. Louis PEYRILLE rapporte qu'en mars 1936, il a exploré une ligne de rochers dominant la rive gauche de l'Isle au lieu-dit Beaufort, commune de Saint-Louis-en-l'Isle. Une exploitation de carrière a fait disparaître les abris sous roche de cette falaise, mais sur la terrasse fraîchement labourée qui s'y raccorde, environ à 10 m. au dessus de la rivière, notre collègue a découvert quantité de silex taillés : burins, grattoirs, lames, *nuclei*, déchets de lames, que M. Peyrille étale devant nous ; quelques-unes de ces pièces sont fort belles et de technique magdalénienne. Il est intéressant de consigner cette découverte, la première, semble-t-il, dans cette partie du Périgord.

Durant un séjour à Taillepetit, en 1911, l'écrivain Léon Bloy s'était lié avec le curé d'Annesse-et-Beaulieu, l'abbé Elie Paviot. Celui-ci conservait dans sa bibliothèque quatre ouvrages que Léon Bloy lui avait offerts : *Mon journal*, *l'Invendable*, *le Vieux de la Montagne* et *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne*. M. Jean SECRET présente ces volumes, tous enrichis de dédicaces calligraphiées, et qui veulent être... truculentes. On sait que Léon Bloy excellait dans ce genre de facéties, parfois fort désobligeantes pour le destinataire.

M. GRANGER apporte de fort belles vues générales de Périgueux, prises vers 1859-1860, par le photographe Baldus. Le pont Tournepiche existait encore et les coupoles de Saint-Front étaient recouvertes d'une charpente.

M. LAVERGNE fait le récit des événements pacifiques qui marquèrent, à Périgueux, les journées historiques du 22 au 29 février 1848. La Révolution parisienne n'apporta d'abord aucun changement, si ce n'est de la stupéfaction et de la crainte : les mesures concertées entre le maire Estignard et le commandant de la Garde nationale, J.-B. Auguste Dupont, ont coupé court à toute tentative d'agitation de la part de la minorité républicaine de Périgueux, mais elle a pris sa revanche dans la suite.

Excursions. — L'assemblée examinera les projets d'excursions de 1948 dans sa séance d'avril.

Admissions. — M^{lle} Marguerite DUPUY, rue La Boétie, 15, Périgueux ; présentée par MM. E. Ribes et Cournil ;

M. Jean BERGOUX, photographe, place du 4-Septembre, Périgueux ; présenté par MM. Granger et Corneille ;

M. l'abbé CELLERIER, vicaire à Thiviers ; présenté par M^{lle} Lassaingne et J. Secret ;

M. Charles MARTINEAU, I. A. M., photographe, rue Salinière, 2, présenté par MM. Guille et Granger ;

M. Philippe RATOURET, professeur au collège moderne, Excideuil ; présenté par MM. le Dr Mousson-Lanauze et Corneille ;]

M. Jacques de SAINT-OURS, élève ingénieur-géologue, cours Léopold, 35, Nancy (M-et-M.) ; présenté par MM. William Martin et Corneille ;

M. l'abbé SIMON, curé de Couze-Saint-Front ; présenté par MM. Jouanel et Charet.

M. Louis VEDRÈNE, licencié en droit, juge de paix à Laforce ; présenté par les mêmes.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1947

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le bilan de l'exercice financier de notre Société pour l'année 1947.

Recettes

DÉTAIL

| | |
|--|----------------|
| Cotisations..... | 41.000 |
| Cotisations perçues pour 1948..... | 2.140 |
| Droits de Diplômes..... | 3.360 |
| Intérêts de la Caisse d'Épargne..... | 3.820 |
| Arrérages des rentes..... | 44.860 |
| Vente de <i>Bulletins</i> , Brochures..... | 7.180 |
| <i>A reporter</i> | <u>102.360</u> |

| | | |
|---|--------------------------------|----------------|
| | <i>Report</i> | 102.360 |
| Dons gracieux..... | | 4.836 |
| Impôts et frais généraux récupérés..... | | 22.980 |
| Subvention du Conseil Général..... | | 1.000 |
| | TOTAL DES RECETTES..... | 131.176 |

Détail des Dépenses

| | | |
|---|--------------------------------|----------------|
| Frais d'impression du <i>Bulletin</i> | 82.260 | |
| Abonnements aux journaux, périodiques et achats de livres..... | 1.966 | |
| Achat des photos Windels..... | 10.310 | |
| Travaux d'entretien des immeubles, achat du tableau noir..... | 1.700 | |
| Impôts et assurances..... | 13.570 | |
| Réfection du tombeau du docteur Testut. | 4.870 | |
| Frais de bureau du Président, du Secré- taire général et du Trésorier..... | 6.000 | |
| Frais de recouvrements, location du coffre, frais de correspondance..... | 7.600 | |
| | TOTAL DES DÉPENSES..... | 128.276 |

RÉCAPITULATION

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| | Recettes..... | 131.176 |
| | Dépenses..... | 128.276 |
| | EXCÉDENT DES RECETTES..... | 2.900 |
| Antérieurs au 31 décembre 1946..... | | 1.956.109 |
| Actif au 31 décembre 1947..... | | 1.959.009 |

Cette somme est représentée par :

| | | |
|--|----------------------|------------------|
| 10 certificats de rente nominatifs déposés à la Banque de France..... | capital nominal..... | 1.342.483 |
| Avoir au C. chèques postaux..... | | 8.665 |
| Dépôt à la Caisse d'Épargne..... | | 154.979 |
| Hôtel 18, rue du Plantier et Immeuble 16, rue du Plantier..... | | 450.489 |
| Avoir en caisse..... | | 2.393 |
| | | 1.959.009 |

Les chiffres reproduits montrent que notre Société se maintient toujours en bonne situation.

Je me bornerai à remercier les adhérents qui ont bien voulu nous gratifier généreusement du supplément de recettes de 4.836 francs, et vous tous, chers sociétaires qui avez consenti l'augmentation de la cotisation annuelle.

Nul d'entre vous ne trouvera excessive la dépense de 4.870 engagée pour l'entretien du tombeau de notre bienfaiteur le docteur Testut, dans le cimetière de Beaumont. C'est un pieux devoir auquel nous ne pouvions nous soustraire.

Le Trésorier :

H. CORNILLE.

LA FRESQUE DE L'ÉGLISE D'EYLIAC

Cette fresque occupe le mur méridional d'une chapelle latérale accostée au Sud du chœur de l'église¹; cette chapelle, qui sert actuellement de sacristie, est voûtée d'ogives qui retombent à pénétration sur des colonnes engagées : elle paraît être du xv^e, encore que ses fenestragés, et notamment le remplage de la fenêtre sud, aient imité la sobriété du xiv^e.

La partie de la fresque découverte par suite des écaillures d'un badigeon à la chaux, mesure 1 m. 10 de haut sur 2 m. de large, mais ce n'est qu'une partie de la fresque qui recouvre probablement toute la face sud de la chapelle et peut-être les autres faces.

Le fresquiste a représenté le martyr de Saint Sébastien. Celui-ci, vêtu seulement d'un linge voilant le bas-ventre, a le bras droit relevé sur la tête, le bras gauche lié derrière le corps. A sa gauche, un soldat tient de la sénestre un arc qu'il bande de la dextre ; il a un chapeau de tonalité brune et un vêtement à carreaux alternés bleu et rouge. A la droite du saint figure un autre soldat vêtu d'un pourpoint jaune et bleu, à manchettes jaunes ; il est coiffé d'une sorte de toque large du temps de François I^{er} et bande lui aussi son arc.

Le fond est un quadrillage dans les tons brique. Au

⁽¹⁾ En ce qui concerne l'église, voir la monographie de M^{lle} Desbarats, *B. S. H. A. P.* 1946, p. 63.

dessus de la scène court une litre (peut-être peinte postérieurement) aux armes des Girard de Langlade, seigneurs du lieu au xvi^e. « D'or au globe de gueules, sommé de la croix de même, accosté de deux branches de chêne de sinople fruitées, affrontées et chargées, dans la partie inférieure, et au-dessous du globe, d'une fleur de lis de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. »

Il est à noter que la famille de Langlade habite depuis le xvi^e le château d'Eyliac, juxte l'église. Il est probable que dans cette chapelle, elle possédait le droit de sépulture.

Nous avons demandé le classement comme Monument Historique de cette fresque qui nous paraît de la fin du premier quart du xvi^e. Si le dessin n'en est pas des plus habiles, c'est un intéressant spécimen de cet art rural sans prétention qui a dû, au début du xvi^e siècle, peupler nombre de nos églises de fresques maintenant disparues.

Jean SECRET.

L'ODYSSÉE D'UN OFFICIER PÉRIGOURDIN AU XVIII^e SIÈCLE

Antoine-Joseph de Vins du Masnègre, naquit le 28 février 1739, à Sarlat, en Périgord. Son père, Antoine de Vins, seigneur comte du Masnègre, de Puipeyrroux, Cramisac et autres places, avait épousé, le 14 septembre 1733, Marie-Thérèse de Goudin, demoiselle de la Roussie. Union de deux très anciennes familles du Périgord noir, maintenues dans leur noblesse en 1666 ; les de Vins portant « d'argent au chêne terrassé de sinople, accosté en pointe de deux sangliers passants et affrontés de sable », les de Goudin : « de sinople aux trois champignons d'argent ». De bonnes alliances ; de Reilhac, de Souillac de Montméja, de Roquefeuil ; - peu d'écus. Le fils aîné, Marc-Antoine, né le 19 juillet 1737, régnera sur les tours massives du Masnègre, paroisse de Valojoux. Un cadet comme Antoine-Joseph - le chevalier du Masnègre - devra choisir entre l'état ecclésiastique et la carrière des armes. Un arrière-grand-oncle, François de Vins, seigneur de la Borie, n'avait-il pas été, au moment de la Fronde, grand prévôt de la cathédrale de Sarlat ?

Souhaitant sans doute embrasser un plus vaste horizon, le chevalier du Masnègre entre dans l'armée le 21 avril 1757¹ comme enseigne au régiment de Normandie-Infanterie, commandé à ce moment par le marquis de Pérusse des Cars, succédant au comte de Périgord. Dès l'année suivante, il est nommé lieutenant. Peu après, il va recevoir le baptême du feu : le régiment fait la campagne d'Allemagne en 1760-61 et prend part à la bataille de Clostercamp. Des renseignements précis manquent sur l'emploi des années suivantes. Tout au plus pouvons-nous supposer un retour probable du jeune officier en Périgord pour assister (son père est mort à une date indéterminée) au mariage de son frère, le 30 septembre 1767, avec « illustre et puissante demoiselle Marie-Paule-Thérèse du Mas de Peysac, fille de haut et puissant seigneur marquis de Peysac et de haute et puissante dame Gabrielle de Chapt de Rastignac ». Sa mère, Marie-Thérèse de Goudin et sa tante, Jeanne de Vins, veuve de Nicolas Granger, font toutes les deux leur testament mystique au Masnègre, le 26 juin 1768 : elles lèguent à Antoine-Joseph, la première 4.000 livres, la seconde 2.000 livres ; minces perspectives d'aisance pour le chevalier : « Cet officier a autant de zèle qu'il a peu de fortune », note l'un de ses supérieurs.

En 1770, dans la monotonie et la médiocrité de la vie de garnison, à Givet, ordre est donné au 4^e bataillon, dont fait partie Antoine-Joseph de Vins, de rejoindre Brest pour s'embarquer sur la frégate « *la Seine* », à destination probable de la Martinique. La grande aventure commence : le départ pour les îles... Aventure dont le chevalier du Masnègre, malgré bien des vicissitudes, a dû garder un souvenir ébloui, puisqu'il l'a relatée dans un cahier de 125 pages, relié en veau, qui passant à ses arrières-neveux, se trouve entre nos mains. Si la calligraphie élégante n'est pas la sienne (sa signature sur des pièces officielles est maladroite), l'orthographe fantaisiste peut sans doute lui être attribuée et le style, souvent gauche, incorrect, mais d'une savoureuse

(1) Je dois à l'obligeance de mon beau-frère, M. le Colonel Gendry, la recherche et la copie des pièces concernant le chevalier du Masnègre, aux archives du Ministère de la Guerre.

naïveté, est incontestablement le sien. Laissons-lui souvent la parole.

Le 6 janvier 1771, l'*Union*, vaisseau de guerre portant 90 hommes et la frégate *la Seine* sous le commandement de M. de Vauconleurs, avec le détachement de 30 hommes sous les ordres du chevalier du Masnègre, sortent du goulet de Brest. Débuts pénibles pour un Périgourdin peu entraîné aux traversées et en proie aux affres du mal de mer. La frégate, agitée par le vent contraire, voit se casser les vergues des huniers, premier des accidents de ce genre, relatés à chaque page : ce ne sont que mâts brisés, voiles déchirées et on se demande par quel miracle un bâtiment arrivait à bon port, après tant d'avaries. « Le roulis était si fort qu'on était obligé d'attacher les plats sur la table pour pouvoir dîner et souper, il aurait été dangereux de nous servir des couteaux, car à tout instant nous roulions les uns sur les autres. A la hauteur de St-Vincent, la misaine a été emportée et le mât fendu en plusieurs endroits. Le capitaine a fait mettre le foc d'artimon pour pouvoir gouverner le bâtiment qui n'avait aucune voile, elle a été emportée par le vent ». En vue du cap Phinister (*sic*) le capitaine ouvrit les paquets de la Cour et fut très étonné d'y trouver des ordres pour aller non à la Martinique, mais à l'île de France. Consternation générale, le voyage devenant plus long : ordre était donné de relâcher aux îles du Cap Vert, pour prendre des vivres. — « Nous en étions à 300 lieues et nous devons y rejoindre les bâtiments avec lesquels nous étions partis de Brest que nous n'avions pas revus... Le 23 janvier, nous avons vu le Grand Canari (*sic*), le 29, nous étions à la hauteur du Cap Vert, fort aise de voir les approches de notre relâche, nous nous faisons une grande joie de revoir nos camarades ». Hélas, une déconvenue se préparait malgré les renseignements fournis par le pilote d'un vaisseau anglais amené à bord. « Le capitaine était fort inquiet de ne pas trouver les Isles qu'il cherchait depuis la veille, il ne fut pas mieux satisfait le 30 qu'il jugea à 3 heures après midy les avoir dépassées du 28 au 29 sans les voir à cause des grains considérables que nous avions eu aux Isles Canaris ; plusieurs grands marins les

ont cherché ainsy que nous sans les appercevoir. M. Dapray est du nombre, il les manqua en allant faire son voyage à la Nouvelle-Hollande... Le 31, il s'est décidé à prendre la route de Riaugenarian (*sic*) pour y aller relâcher, nous en étions à 900 lieues, le chemin nous semblait bien long après nous être cru si près de notre relâche ». Imprévu des voyages au long cours. La traversée de l'Atlantique commence, monotone ; mais pour tous ces terriens la variété de la faune marine est un sujet d'émerveillement. — « Nous primes un marsouin, c'est un poisson qui est fort gros ; il a le dedans du corps formé comme celui d'un cochon, aussy l'appelle-t-on cochon de mer, il a la chair très noire, il n'y a que les matelots qui en mangent ». — « Il y a un poisson qu'on appelle Remora qui est curieux à voir, il a le ventre sur le dos et une râpe sur la tête avec laquelle il s'attache après le corps du requin ». « Nous avons vu beaucoup de poissons volants qui partent de la mer comme des compagnies de perdreaux, ils ne peuvent voler qu'autant qu'ils ont les ailes mouillées ».

Mais des tristesses et des inquiétudes se mêlent à l'amusement de ces découvertes : « le lundy gras, nous avons perdu M. le chevalier du Raimeru, lieutenant de frégate, il est mort après avoir été malade quelques jours, d'une fièvre maligne ». — « Un mousse âgé de 17 ans, ayant été puiser de l'eau pour rincer le verre de l'aumônier, est tombé dans la mer ; nous avons eu beaucoup de peine de le voir périr sous nos yeux ». — « Nous avions des calmes qui ennuyaient beaucoup M. de Vaucouleurs, par la crainte de manquer d'eau, l'équipage était réduit à une demi-bouteille par jour ; le capitaine fut obligé de faire cuire la viande de notre table dans l'eau de mer et d'en faire le pain, il faut avoir bon appétit pour en manger ».

La cérémonie du baptême de la ligne n'a point été omise : « Ceux qui donnent de l'argent en sont quittes pour quelques gouttes d'eau ; j'eus recours à ce moyen et je ne fus pas arrosé moyennant 12 livres. » Un vaisseau de guerre est aperçu au loin, que l'on jugea être anglais. Le 6 mars, grande alerte : « On crut que le feu était au gaillard de

devant, ce n'était qu'une imprudence du cocq qui, pour conserver la mauvaise graisse qu'il avait ramassée pour vendre en arrivant à terre, en avait empli la chaudière pour la faire fondre et le feu y avait pris. Nous avons obtenu du capitaine la grâce du coupable que l'ordonnance du Roy condamne à expirer à coup de gassettes sur un canon où il était déjà attaché ». Le 10, nouvelle alerte d'incendie, dans la cambuse : « cet endroit était rempli de cordages, de goudron, d'eau-de-vie et attenant de la Sainte-Barbe qui était pleine de poudre ; on a jetté beaucoup d'eau et nous avons été quittes de notre frayeur à bon marché ».

Le 16 mars, enfin, les côtes du Brésil sont en vue mais, pendant deux jours, le capitaine fait sonder et resonder les parages du vaisseau sans trouver une profondeur suffisante ; va-t-on échouer maintenant ? On cherche à rejoindre un bateau pêcheur pour demander des renseignements : « Nous avons vu devant nous la mer rouge comme du sang de bœuf, ce qui nous a beaucoup étonnés et fait craindre qu'il n'y eut un banc ; nous avons puisé de cette eau qui était telle dans le seau qu'elle nous avait paru dans la mer... le pilote nous a dit que cela venait du fond qui était de corail et que la mer devenait de même quand la baleine y avait frayé ». Guidée par le bateau pêcheur, la frégate du roi *la Seine* peut donc entrer le 18 mars 1771, à midi, dans le goulet de Rio-de-Janeiro. « Le capitaine du port est venu nous reconnaître, il est monté à bord et après beaucoup de mots à moitié entendus (parlant très peu français) mais qui nous paraissaient honnêtes, M. de Vaucouleurs détacha un officier de son état-major avec l'écrivain pour aller chez le Vice-roy lui dire les besoins qui nous forçaient de relâcher ». *La Seine* entre enfin dans le port, mais après avoir pris un mauvais chenal et évité de justesse un écueil appelé Banc des Roches. « Nous complions être arrivés à la Terre Promise espérant y trouver tous les secours dont nous avons besoin, sans aucune difficulté, mais nos espérances furent vaines ».

L'entrevue avec le vice-roi, bien qu'empreinte d'une grande courtoisie, est assez décevante ; la méfiance semble régner du côté portugais. Il faut accepter la visite à bord

d'un juge, du colonel de la Régence, d'un médecin et de deux notaires. Au retour des envoyés, on fit, de la frégate *la Seine*, un salut de 9 coups de canon, mais « nous eûmes le désagrément de voir coucher le soleil sans entendre le bruit du canon portugais, ce qui nous fit mal augurer de notre relâche ». Le soir, visite de la commission portugaise, reçue « avec toute la politesse dont notre nation est capable ». Aucun résultat satisfaisant : des réponses dilatoires et finalement l'annonce « qu'aucun de nos gens ne pourrait descendre à terre, que ceux qui seraient employés à faire de l'eau seraient conduits par une garde ». Obligation pour les officiers français d'être escortés par des officiers portugais « pour les conduire où il leur serait permis d'aller ». Les Portugais autorisant une relâche d'une quinzaine de jours et refusant d'indiquer des commerçants acceptant des lettres d'échange se retirèrent sans répondre aux : « Vive le Roi » dont ils furent salués par l'équipage selon l'usage.

« Le lendemain, le Capitaine avec son état-major fut rendre visite au Vice-Roi. Son Excellence nous reçut sous un dais au haut de la salle, tous ses officiers formant la haie des deux côtés ». L'entretien est aigre-doux. A l'étonnement marqué par M. de Vaucouleurs sur le silence observé par le canon portugais, la veille au soir, le Vice-Roi répond vaguement qu'il a dû y avoir un malentendu et qu'il punirait l'officier coupable de cette négligence. « Notre Capitaine lui répondit qu'il ne pouvait recevoir cette excuse, qu'il devait un compte exact au Roy son Maître et ne passerait pas sous silence une insulte aussy marquée faite au Pavillon français ». Changeant de conversation, le Vice-Roi dit « qu'il n'avait aucun endroit pour mettre nos scorbutiques, mais que du côté de notre mouillage se trouvait uné isle appartenant à un particulier qui l'avait autrefois louée aux Anglais ; il l'avait fait payer exorbitamment (*sic*) cher, cependant qu'il pourrait peut-être se relâcher envers nous rapport à la religion ».

Les Français, réduits à leurs propres ressources, se concertent et décident que chacun « fournira sa bourse pour pourvoir aux besoins de tous et sauver des hommes au Roy

qui se trouvaient dans un pitoyable état ». Le propriétaire de l'île ayant réduit ses prétentions à 2 louis de location par jour, après en avoir demandé 6, « on transporta tout de suite ces pauvres malheureux dans ces déserts qui leur parurent bien agréables ». Au douzième jour de la relâche, le Vice-Roi fit demander aux Français si tout était bientôt terminé. Il fallut louer des chaloupes pour compléter plus rapidement les provisions. — « Par ce moyen, on nous fit payer l'eau qui nous restait à faire, ainsi que l'air que respiraient nos malades ».

Ayant terminé le récit de ses démêlés avec les autorités portugaises, le chevalier du Masnègre nous donne quelques détails pittoresques sur ce qu'il a vu ou plutôt aperçu dans la capitale brésilienne. C'était la semaine sainte et quel spectacle curieux que celui des grandes processions, vues d'ailleurs d'un œil quelque peu sceptique, semble-t-il (nous sommes très loin du grand prévôt de la cathédrale de Sarlat). — « Les processions sont précédées par des espèces de Pénitents vêtus depuis le dessus de la tête jusqu'aux pieds d'une grande tunique de toile blanche et sont rangés sur deux lignes, les uns trainant des chaînes énormes à leurs pieds, les autres se frappant à grands coups avec des disciplines au bout desquelles il y a des pointes de fer qui font couler le sang partout où elles touchent, nous en avons eu tous nos habits couverts... On porte la statue de la Vierge et de tous les saints et les instruments de la Passion en grandes figures de cinq pieds de hauteur superbement et très richement décorées ». Suivent des réflexions assez irrespectueuses sur le grand nombre de moines et l'influence dont ils jouissent.

« Nous avons très peu vu les femmes, on ne nous conduisait chez elles qu'avec beaucoup de peine ; lorsqu'elles sortent, elles sont sur une espèce de bergère garnie de rideaux qu'on appelle pannanquin (*sic*) qui est portée sur l'épaule par des noirs... Elles nous ont paru fort galantes et aussi sensibles que nous aux ordres sévères qui nous privaient de leur faire la cour, mais qui nous ont laissé tout lieu de croire que le beau sexe aurait été moins cruel envers nous que le Vice-Roy si nous avions été sous ses lois ».

regret de plus à ajouter aux vexations subies. — « L'habillement et la coëffure des femmes tiennent beaucoup de l'espagnol ; elles ont de beaux cheveux qu'elles ornent de fleurs et de pierreries ; leur habillement est un corps plissé qui tient à la jupe pareille avec un voile de soie noire sur la tête qui les couvre jusqu'aux genoux, elles ont des bagues très précieuses à tous les doigts et tiennent un grand éventail à la main ». « Le pays est abondant en bestiaux, fruits... les orangers et les citronniers y sont communs ; il y a des mines d'or, d'argent, de diamants, de topazes, ce qui rend le pays fort riche ».

Enfin, la frégate *la Seine* peut quitter cette terre si peu hospitalière et, après des tracasseries de la dernière heure, met à la voile le 6 avril 1771, à destination de l'Île de France d'où elle est encore éloignée de 2.000 lieues.

« Au moment du départ, un petit canot fit des signes avec des mouchoirs blancs. Le capitaine a jugé que c'étaient des déserteurs et a fait plier la grande voile pour leur donner la facilité de nous aborder : c'était un matelot et trois excellents charpentiers espagnols que le Vice-Roy retenait de force depuis trois ans ; ils se sont jetés aux pieds du capitaine pour le supplier de les recevoir, car s'ils avaient été pris, ils étaient condamnés par la loi du pays aux mines pour leur vie ».

« Le 25 avril, nous sommes arrivés aux îles de Tristanconia (Tristan d'Acunha) qui ont environ 20 lieues de tour, qui ne sont pas habitées et où aucun bâtiment ne peut approcher sans courir des risques à cause de la grande quantité de rochers qui les entourent ; nous étions encore à 500 lieues du Cap de Bonne Espérance habité par les Hollandais, dont le passage a toujours été dangereux ».

Pour confirmer la mauvaise réputation de ces parages, il s'élève une terrible tempête qui dure quarante-huit heures : vagues hautes de quarante pieds, tonnerre effrayant, grêle abondante, rien n'y manque, renouvelant la cruelle alternative de périr par le feu ou l'eau. Au milieu de ces angoisses, impossible d'entrer en contact avec un vaisseau aperçu le 15 mai, et qui se trouvait être *l'Union*, vainement cherchée

depuis le départ de Brest. La tempête enfin calmée, le *Te Deum* est chanté à bord le 17 mai, comme il est d'usage après le passage du Cap.

On pouvait encore craindre une mauvaise mer, aux abords du canal de Mozambique, mais au contraire : « nous fûmes très étonnés d'y trouver des calmes continuels qui ont mis M. de Vaucouleurs, le 22 mai, dans la nécessité de retrancher l'équipage à 6 onces de biscuit et les officiers de sa table à un repas ». Conséquences des provisions insuffisantes faites à Rio-de-Janeiro. « Le calme était si grand qu'il y avait des journées où nous ne faisons que 8 lieues dans vingt-quatre heures », ce que nous avons peine à concevoir en notre temps de liaisons aériennes rapides.

Le 4 juin, prise de contact avec un vaisseau espagnol dans un grand embarras : venant de l'Isle de France et ayant perdu son gouvernail au passage du Cap, il se voyait obligé de retourner à son point de départ et demandait du secours. Un orage s'étant élevé, *la Seine* fut dans l'impossibilité de mettre un canot à la mer pour l'aborder. Le capitaine espagnol prit un de ses propres canots, risquant les plus grands dangers, et rejoignit *la Seine*. Emu par sa triste situation, M. de Vaucouleurs lui fournit des cordages et des grands avirons et lui demanda des nouvelles de l'Isle de France : « Il nous dit que M. le Chevalier des Roches, gouverneur de l'Isle, nous attendait depuis longtemps, que la Cour nous avait annoncés et qu'à son départ il n'y avait aucune troupe d'arrivée ». — « Le 14 juin, nous étions à la hauteur de Rodrigue (Rodrigue) que nous devions reconnaître pour aller à l'Isle de France ; le 18, nous avons vu la terre... ce fut une grande joie pour tout l'équipage qui était bien las de la mer. Rodrigue est une isle qui a 15 lieues de tour ; il n'y a qu'un François qui l'habite avec quelques noirs pour faire prendre des tortues de mer qu'il envoie à l'Isle de France ; c'est une très bonne chose pour le scorbut que l'on gagne si souvent en mer... une seule suffit pour tout un équipage ; il nous tardait d'être à l'Isle de France pour en manger et en prendre des bouillons, en ayant grand besoin ».

Le jour tant désiré arrive : le 20 juin, après plus de cinq

mois de navigation, les montagnes de l'Île de France sont en vue. Mais ce ne sera pas sans échapper à de nouveaux dangers que le voyage se terminera.

« M. de Vaucouleurs a remis, suivant l'usage, aux approches de terre, le commandement de la frégate au pilote côtier qu'on lui avait donné à Brest pour l'atterrissage à l'Île de France, en lui représentant que la nuit pouvant nous mettre dans l'embarras, il ferait bien d'attendre au lendemain ». Le pilote, sûr de lui, ne veut rien entendre. — « Peu de temps après, la nuit empêcha de voir le danger où nous étions, un bateau pêcheur nous cria de faire arriver le bâtiment au plus vite d'un quart, que nous étions près des roches où nous allions nous perdre... le pilote, ayant perdu la tête, a dit qu'il ne répondait d'aucun événement ». M. de Vaucouleurs, reprenant le commandement, louvoya toute la nuit et fit tirer plusieurs coups de canon pour demander du secours. La nuit se passa dans les craintes ; le jour se lève enfin : « A 7 heures, un pilote de l'Île de France dirigea l'entrée dans le port, il a frémi du danger où nous avons été et nous l'a prouvé par le récit qu'il a fait d'un vaisseau anglais qui venait d'y périr ». Suit la relation « touchante » — ô Bernardin de St-Pierre, comment ne pas évoquer, avant la lettre, ton immortelle Virginie ? — du sauvetage d'une très jolie Anglaise, âgée de vingt ans, qui a intéressé tous les habitants de l'Île. Rien n'y manque : radeau flottant parmi les roches, fureur des vagues, évanouissement de l'héroïne, mais l'aventure se termine mieux que dans le célèbre roman. La charmante naufragée, épouse d'un riche négociant resté aux Indes, est l'ornement des fêtes données par le gouverneur : « Sa beauté lui attirait beaucoup de courtisans à qui son maintien inspirait le respect dû à son sexe et à ses malheurs ».

(à suivre)

GENDRY.

LE QUARTIER DES BARRIS-SAINT-GEORGES A PÉRIGUEUX

Le quartier des Barris-Saint-Georges comprend la partie de la ville de Périgueux située sur la rive gauche de l'Isle et les portions adjacentes des communes de Boulazac, Atur, Coulounieix et Notre-Dame-de-Sanilhac.

* *

Bien qu'en dehors de l'enceinte du Puy-Saint-Front, ce quartier faisait partie de la communauté de Périgueux et ses habitants avaient les mêmes droits, prérogatives et charges que ceux de la ville, tant au point de vue municipal qu'au point de vue fiscal ou judiciaire ¹. Cette union durait encore au moment de la Révolution, puisque, par acte notarié du 27 janvier 1790, les habitants du bourg et de la paroisse de Saint-Georges déclarèrent à l'unanimité qu'ils entendaient demeurer unis à la ville de Périgueux « pour ne faire qu'un même corps et municipalité ² ».

Les limites de la juridiction consulaire s'étendaient du reste bien au delà. Un accord de 1322 entre le comte de Périgord Archambaud IV et les Maire et Consuls de Périgueux les détermine et une enquête faite en 1333 par le bailli de Périgueux les précise ³. A plusieurs reprises, la municipalité revient sur cette question et fait même planter des bornes ⁴.

Le quartier St-Georges se composait, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, du faubourg du Pont, ou faubourg de Tournepiche, de la paroisse St-Georges proprement dite, d'une partie de la paroisse de Boulazac et d'une partie de celle de St-Pierre-ès-Liens (Saint-Pey-Laneys ou St-Pierre-l'ancien). Cette dernière commune, qui s'avancait jusqu'à la Fontaine des Malades et la rue actuelle du Pont-Japhet, a été suppri-

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXVIII, p. 428.

(2) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. IX, p. 435.

(3) Arch. comm. FF. 1 et FF. 2.

(4) Arch. comm. BB. 14, 15, 17, 33 ; FF. 22, 418, 174, etc.

mée une première fois par arrêté départemental du 4 messidor an IV (23 juin 1796), rétablie et enfin supprimée définitivement par l'ordonnance royale du 12 novembre 1823 la réunissant à celle de N.-D.-des-Vertus (N.-D.-de-Sanilhac ¹).

Il y avait en outre, en dehors de la partie agglomérée, un certain nombre de borderies ou métairies, les repaires nobles de la Rampinsolle et du Petit Change et les repaires du Pavillon, de Sansonnet, de Dian, de Chevrier, de Monplaisir, des Tulous et de Prompsault.

* * *

Dans l'*Echo de la Dordogne* du 15 mars 1882, on lit que « Tournepiche est un mot composé de deux mots romans : *Torna*, la tour et *Picha*, adjectif qui indique la petitesse. » Mais il est plus vraisemblable de faire dériver Tournepiche du mot anglais « *Turnpike* », qui veut dire barrière ². Il y avait de même à Bordeaux, pendant l'occupation anglaise, la rue de la Tornapique deu Far, devenue plus tard la rue Tournepique du Hà ³.

* * *

Dès l'époque gallo-romaine, il y avait quelques villas. Des fouilles ont permis de retrouver des vestiges de deux d'entre elles, l'une, 56 cours Saint-Georges et l'autre, route de Bergerac, près du Pont Neuf. L'aqueduc de Grandfont traversait tout le quartier, franchissait l'Isle sur des arches élevées et alimentait Vésone en eau potable ⁴.

* * *

Une voie romaine faisait communiquer *Vesunna* et *Aginum* (Agen) ; elle était confondue sur une partie de son

(1) *Bulletin du département de la Dordogne* du 5 décembre 1823, n° 416.

(2) Littéralement : détourne la pique (de l'assaillant).

(3) Léo Drouyn, *Bordeaux en 1450*, p. 131 et 242. — Da Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, p. 325, cite également en Dordogne les lieux dits Tournepique dans la commune de Castelnaud, Tournepiche dans celle de Grignols et le moulin de Tournepique dans la banlieue de Sarlat.

(4) Abbé Audierne, *Le Périgord illustré*, p. 329 sqq. — Registre du préfet Romieu, à la date du 10 mai 1838, *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXX, p. 383. — Ch. Durand, *Fouilles de Vésone*, 1912-13, p. 69-98.

parcours avec celle reliant *Vesanna* et *Divona Cadurcorum* (Cahors). Elle passait près de la Fontaine des Malades et se dirigeait vers Vergt et Pont-Romieu. C'est cette même route qu'au Moyen Age, utilisaient les pèlerins se rendant à St-Jacques-de-Compostelle ¹.

A la fin du XVIII^e siècle, selon la carte dressée par de Belleyme, les seules routes traversant St-Georges étaient celles de Sarlat (par la rue des Barris, la Croix-Bertrix et le chemin de Beauregard, qui rejoint la vallée du Manoire un peu après le Lieu-Dieu); celle d'Atur (par la rue des Barris, l'ancienne église St-Georges, les Sebrades et les Tulous); celle du Vern et de Bergerac (par Lacaumeymy², la Fontaine des Malades, Prompsault et St-Pierre-ès-Liens); celle de Vergt (par la Rampinsolle).

A l'heure actuelle, deux routes nationales franchissent l'Isle sur le pont de St-Georges et traversent le quartier : la R N 21 de Paris à Barèges (cours St-Georges et route de Bergerac ³) et la R N 89 de Bordeaux à Lyon (cours St-Georges et route de Lyon). La portion de cette dernière route, entre la Croix-Bertrix et le Lieu-Dieu n'a été faite qu'en 1812.

Il y avait aussi la voie d'eau que constituait l'Isle, considérée déjà comme navigable au Moyen Age, ainsi que l'indiquent une charte de 1244 d'Hélie de Talleyrand VII, comte de Périgord, un acte de 1305 d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, (déposé à la Tour de Londres), un acte de 1337 conservé à Brantôme ⁴. Mais le trafic était précaire. C'est pour cela qu'en 1488, une commission fut nommée pour assurer la

(1) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XLIX, p. 160 et 161.

(2) Au moyen âge, les Coutz de Meymi (enclos ou jardin de Meymi), maintenant : les Commeymies. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. II, p. 270.

(3) La route reliant Périgueux au vallon du Cerf a remplacé en 1792 le mauvais chemin qui de Périgueux se dirigeait sur Vergt. Cette large voie entraîna l'abandon rapide du chemin très accidenté de Périgueux à Bergerac par St-Pierre-ès-Liens et le Vern.

(4) Julien, *Historique de la navigation de l'Isle*. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. V, p. 69-81. (Cet acte doit être perdu).

navigation de l'Isle, faire curer cette rivière et en améliorer les passages. En 1489, le 30 janvier, un commissaire veut faire passer plusieurs nefs « que eran empachadas » et le 7 février, deux bateaux, chargés de sel, arrivent jusqu'au moulin de St-Front ¹. Un arrêt du Parlement de Bordeaux du 28 août 1507 ordonne de démolir tous les obstacles préjudiciables à la navigation ². Le 26 avril 1520, formation d'un syndicat chargé de prendre les mesures nécessaires ³. Une ordonnance royale de 1669 déclare une fois de plus l'Isle navigable et prescrit la construction de 42 pas de roi, commencés en 1670 et terminés en 1696. La navigation restait malgré tout difficile, aussi un arrêt du Conseil du roi du 13 juin 1765 décide la construction d'écluses à sas, qui, commencée la même année, ne fut achevée que le 15 novembre 1837 ⁴.

* * *

Le moulin de Cachepur, sur la rive gauche de l'Isle, a une très ancienne origine. Une rente, inscrite dans le Registre de la Charité de 1247, était assise sur ce moulin, « sobre la quarta part del moli de Gachapeoilh ⁵ qui era lor en la Eila sos lo pon de la peira en la riba deves la gleia Sen Politi... ⁶ ». En 1331, l'aubarède plantée devant ce moulin de Cachapeelh est coupée par malveillance ⁷. En 1367, le sable nécessaire à la réparation d'une tour crénelée est pris au moulin de Cachepul ⁸, etc. L'inscription d'une dette tout à la fin du xiv^e siècle, dans un Registre de la Charité, précise que le moulin de Cachapeoilh était situé près de Ste-Marie de la Daurade « pausat en l'Eila, deves la chapela Nostra Dompna de la Daurada » près du moulin du

(1) Arch. comm. CC, 92.

(2) id DD, 17.

(3) id BB, 18.

(4) Julien, *loc. cit.*

(5) Littéralement : Guette-poux, en raison des immondices et des détritux venant du Puy-St-Front et s'arrêtant au barrage de ce moulin.

(6) Arch. comm. GG, 176.

(7) id CC, 50.

(8) id CC, 61.

Vigier ¹. On trouve encore l'orthographe « Cachepao » dans un acte notarié de 1674 ².

* * *

Si l'on en croit W. de Taillefer ³, il y aurait eu, sous les Romains, plusieurs ponts, traversant l'Isle, dont une partie aurait subsisté au moyen âge.

Le pont Japhet ⁴, ou pont de la Peyra, ou *pons de Petra*, ou *pons lapideus*, ou pont St-Jacques, ou pont de Ste-Claire, ou pont des Nonnains, ou pont des Menudes, ou *pons Sororum Minorissarum* ⁵ existait déjà en 1206, au moment de la donation de l'église Ste-Marie de la Daurade à l'abbaye de Cadouin ⁶. Des réparations y furent faites en 1322 ⁷ et il retint des bois en 1408 et 1465 lors d'inondations ⁸. En 1629, ce pont n'existait déjà plus depuis longtemps ⁹, soit qu'il ait été entraîné par les eaux, soit qu'il ait été démoli à la suite de l'ordre donné le 9 février 1569 par Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX au marquis de Ladouze, sénéchal du Périgord, de détruire les ponts sur l'Isle ¹⁰. On peut remarquer du reste que ce pont ne figure pas sur le « Vray pourtrait de la ville de Périgueux » publié en 1575 par Belleforest. C'est sur ce pont que passait le grand chemin allant de Périgueux à Vergt « *de ponte Minorissarum versus Vernh ab oriente* ¹¹ » et de là que partait le chemin allant à l'église de St-Georges. Quelques arcatures renversées se voient encore au fond de la rivière près de l'abattoir.

Le pont de Tournepiche, ou Grand pont, ou Pont vieux, ou

(1) Arch. comm. GG. 177.

(2) De Gourgues, *op. cit.* p. 49.

(3) W. de Taillefer, *Antiquités de Vézère*, t. II, p. 10. Voir également *Journal de la Dordogne* du 21 février 1904.

(4) De Gourgues, *op. cit.* p. 245 et 246.

(5) Religieuses du couvent de Ste-Claire, appelées aussi *Menudes*.

(6) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. II, p. 271-274 et XLIX, p. 161 et 162.

(7) Arch. comm. CC. 51.

(8) id CC. 71 et 88.

(9) Le P. Dupuy, *L'Etat de l'Eglise du Périgord*, t. II, p. 79.

(10) Ch. Durand, *Fouilles de Vézère*, 1912-1913, p. 81.

(11) Voir note 4.

Vieux pont, pouvait remonter au XI^e ou au XII^e siècle. Il est question de *la Tornapicha* dans le Registre de la charité de 1247 et du *Burgus de la Tornapicha* dans une charte de 1260, analysée par Mourcin ¹. Des travaux sont exécutés à son « *agulha* » en 1336 ². De nombreuses réparations y sont faites ³, notamment en 1435, où une arche doit être rebâtie et en 1718, où le petit pont dut être reconstruit ⁴. C'est sur ce pont que se faisaient les distributions de pain aux pauvres, lorsque ceux-ci étaient trop nombreux comme en 1493 ⁵, que s'appliquaient les peines corporelles, comme il advint en 1681 à Honorée Bernard, dite Cébrade, convaincue d'avoir tenu des propos séditieux et condamnée à être remise « entre les mains de l'exécuteur de la haute justice et par luy menée... au petit pont du fauxbourgt de Tournepiche, où elle sera pareillement battue par le dict exécuteur de six coups de verges... ⁶ ». C'est également sur ce pont que le bourreau de Périgueux percevait à son profit certains droits, comme l'indique le tarif arrêté, le 4 juillet 1739, par le Maire et les Consuls, assistés des trente prud'hommes de la ville « pour les dicts droits estre levés les jours de foire et de marché seulement sur les marchandises étrangères qui entreront par la porte du pont, où est placée la loge du dit exécuteur pour faire la dite levée ⁷ ». Une tour défendait ce pont et la porte fortifiée en était sévèrement gardée. C'est ainsi qu'en 1528, Hélic Chabert, nommé portier, jure de ne laisser entrer dans la ville aucun bélière, « à peine d'estre pendu et estranglé ⁸ ». Mais la petitesse des arches et la forme de ce pont coudé à angle droit, étaient la cause principale des inondations qui dévastèrent le quartier. Il faut remarquer en outre qu'en amont du pont, « l'étiage de l'Isle était de

(1) De Gourgues, *op. cit.* p. 13 et 325.

(2) Arch. comm. CC. 54.

(3) id CC. 63, 64, 67, 68, 70, 76, 83, 86, 87, 88, 93, 100.

(4) id CC. 78 et B B 21.

(5) id CC. 94.

(6) Arch. dép. B. 175.

(7) Arch. com. CC. 28.

(8) id BB, 13.

1 m. 65¹ plus élevé qu'aujourd'hui, les eaux étant retenues par le barrage du moulin de St-Front, qui fermait la rivière immédiatement à l'aval du Pont Vieux². Aussi la loi du 28 mai 1858, ouvrant les crédits nécessaires pour financer les travaux destinés à protéger les villes contre les inondations, ne pouvait qu'intéresser le Conseil municipal, qui, par délibération du 15 novembre 1858, offrit de concourir pour un tiers dans les dépenses à entreprendre. Le Préfet de la Dordogne, M. Ladreit de Lacharrière, appuya très chaleureusement cette demande et la transmit en haut lieu en précisant que les travaux à exécuter consisteraient dans la démolition du Pont vieux et du moulin de St-Front et dans la construction d'un quai. Les pourparlers et les études furent poursuivis avec diligence et, le 10 mars 1860, un décret d'utilité publique fut rendu³.

Les travaux de démolition du pont de Tournepiche et du barrage du moulin de St-Front commencèrent presque aussitôt et l'*Echo de Vézère* du 11 décembre 1860 pouvait annoncer que, depuis quelques jours, les derniers vestiges du pont avaient disparu. Au cours des travaux de démolition, on découvrit un cercueil en pierre, recouvert de dalles et placé dans la maçonnerie même du pont, du côté exposé au midi. De nombreuses conjectures furent faites, mais ne purent être vérifiées. On supposa en particulier qu'il s'agissait d'un personnage important qu'on avait voulu honorer ou d'un tombeau reliquaire destiné à protéger le pont.⁴

Malgré le temps très pluvieux, qui régna pendant presque tout l'été 1860, les travaux de construction du nouveau pont furent entrepris simultanément et le gros œuvre était presque achevé à la fin de l'année. Le pont, sous sa forme actuelle de pont des Barris, ne fut toutefois livré à la circulation

(1) L'étiage du barrage de St-Front était à la cote de 88 m. 58, celui de Cachepur-St-Claire est actuellement à celle de 85 m. 93.

(2) Fournier de Laurière, *Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle*, p. 28 et 29.

(3) Arch. dép. S. 1280 et archives des Ponts et Chaussées.

(4) *Echo de Vézère* du 9 octobre 1860. — D^r Galg, *Le tombeau du Pont-Vieux à Périgueux*. Périgueux 1864.

qu'en 1862. Quant au quai, ou plutôt à la digue de protection, la construction en fut faite de 1860 à 1864 entre l'Arsault et le pont de St-Georges et servit de déviation à la route impériale n° 21 ¹.

Eugène Le Roy, dans *Jacquou le Croquant*, a magnifiquement décrit l'arrivée à Périgueux par le faubourg des Barris et le pont de Tournepiche avant l'exécution des travaux ci-dessus.

La plus ancienne figuration, qui ait été conservée du pont de Tournepiche et du barrage du moulin de St-Front, se trouve dans « le Vray pourtrait de la ville de Périgueux ² ».

Dans les temps modernes, on peut signaler l'eau-forte de Léo Drouyn, « Périgueux vu du pont de Tournepiche », exécutée d'après un croquis de 1846, et conservée au musée de Périgueux ³, ainsi qu'une peinture à l'huile « L'ancien pont de Tournepiche à Périgueux » et le grand tableau de J. L. Daniel, fait en 1902, « Périgueux tel qu'il devait être au XVI^e siècle » et qui se trouve dans l'escalier du musée, sur le palier du premier étage.

Il faut surtout citer les photographies faites en 1860 par M. Baldus, sur l'initiative des Ponts et Chaussées et dont une série est conservée au Musée.

* * *

Le pont de St-Georges, ou Pont neuf, a été commencé en 1756 et terminé en 1767 ⁴. En 1761, M^{gr} Macheco de Premeaux, évêque de Périgueux, demande à prouver en justice que l'Evêché possède un pré, appelé le Pré-l'Evêque, situé au delà du faubourg de Tournepiche, auquel il a été pris trois journaux et vingt-cinq brasses ⁵ de terrain pour former la

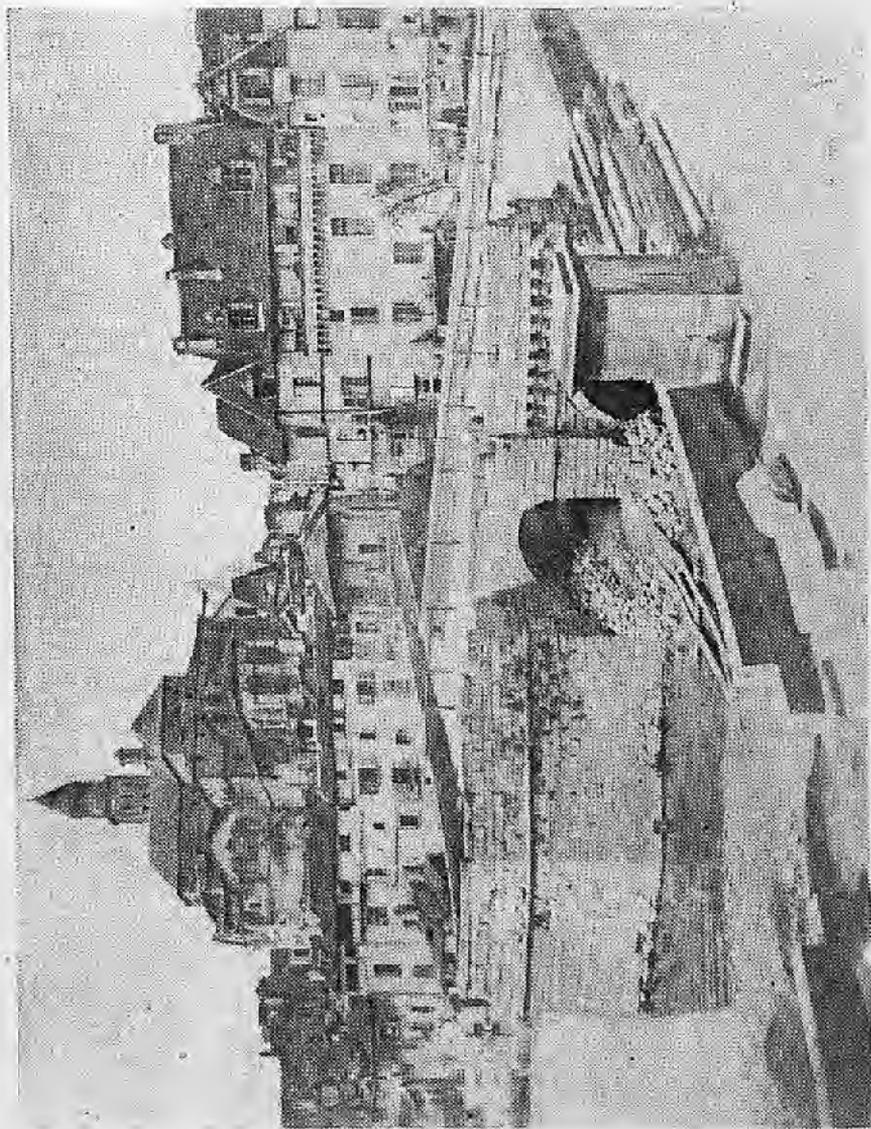
(1) De Lamothe, *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins* (1887), p. 287.

(2) Reproduite dans *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. V, p. 220.

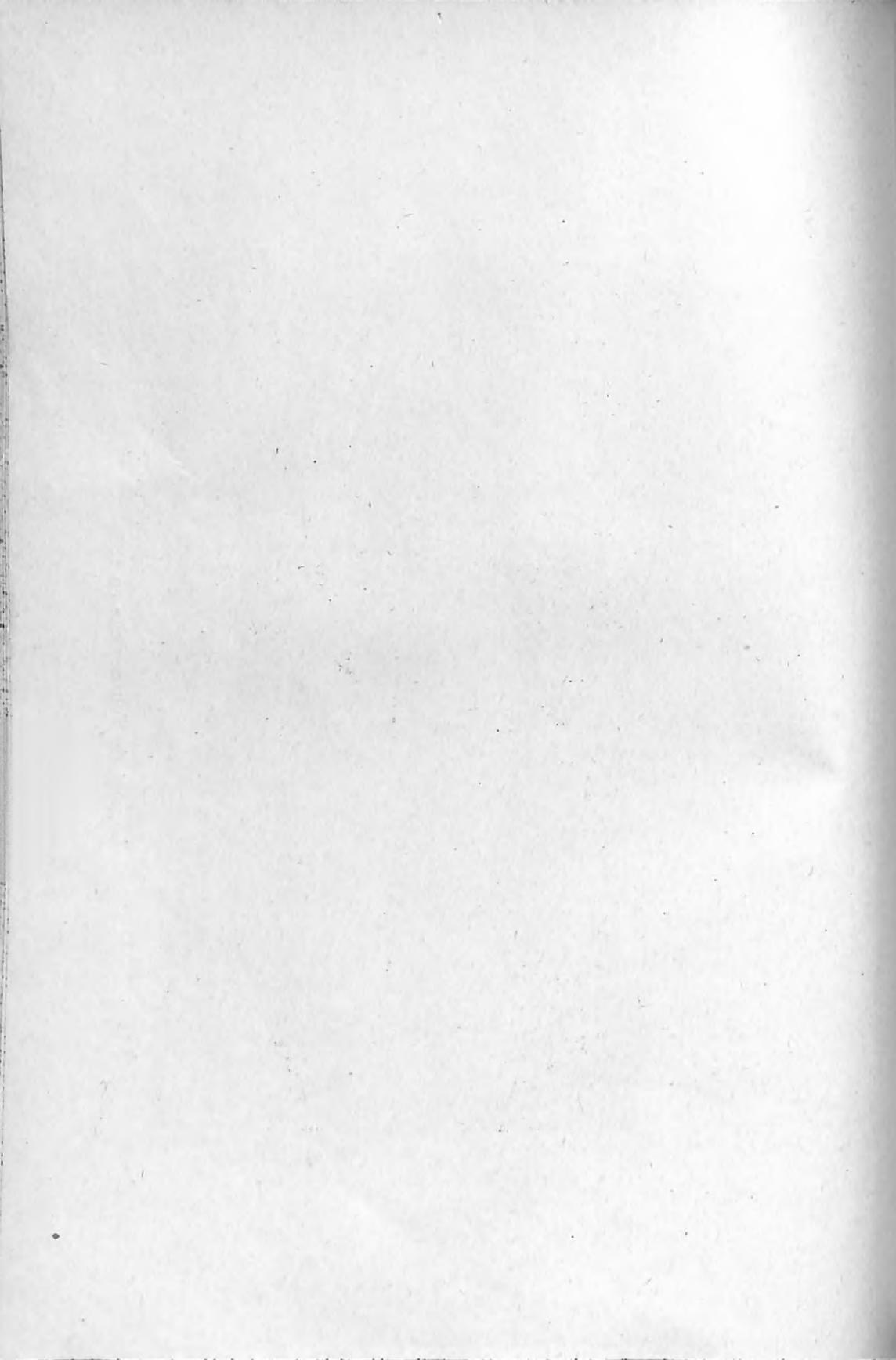
(3) *Id.* t. LXIII, p. 204.

(4) Ch. Durand, *op. cit.* p. 73.

(5) Environ 1 hectare 53 ares 81 centiares.



Le pont de Tournepiche en 1860



levée du nouveau pont qui se construit sur la rivière de l'Isle à Périgueux ¹.

Le pont du chemin de fer, ou pont de Ste-Claire, a été inauguré le 17 septembre 1860, en même temps que la ligne de Périgueux à Brive était ouverte au public. Les essais en avaient été faits le 30 août précédent ².

Il y avait également, dans le milieu du faubourg de Tournepiche, le pont du Marquis, destiné à faciliter l'écoulement des eaux lors des inondations et qui existait encore en 1826 ³. C'était peut-être le même que le pont St-Hilaire qui existait en 1363 ⁴. Ce pont du Marquis devait franchir le petit ruisseau prenant sa source entre la rue des Teinturiers et le boulevard du Petit-Change, suivant le tracé actuel de la rue du Pontet et se jetant dans le ruisseau servant de déversoir à la fontaine St-Georges. Ce petit ruisseau, qui figurait encore sur le plan cadastral de 1873, n'existe plus aujourd'hui.

Devant l'École normale de garçons, passait un autre petit ruisseau également disparu, n'ayant guère que 200 mètres de longueur. Il prenait sa source vers la rue Aubarède et se jetait dans l'Isle près du pont de Tournepiche. Deux petits ponts le franchissaient ⁵, l'un en bois s'appelait le pont de Lodi ⁶ et l'autre en pierre servait d'entrée à l'École normale ⁷. Ce petit ruisseau, dont le tracé est indiqué sur le plan cadastral de 1845, ne figure plus sur celui de 1873 ⁸.

On peut citer enfin le ponton franchissant le déversoir de la fontaine St-Frontays qui fut repavé en 1501 ⁹ et la passerelle (plancha), au dessus du petit ruisseau provenant de la fontaine St-Georges et réparée en 1336 ¹⁰.

(1) Arch. dép. B. 538.

(2) *Echo de Vézère* des 2 et 18 septembre 1860.

(3) W. de Taillefer, *op. cit.* t. II, p. 599.

(4) De Gourgues, *op. cit.* p. 246.

(5) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XLIV, p. 234.

(6) De Lamothe, *op. cit.* p. 297.

(7) *Echo de Vézère* du 12 octobre 1836. — Journal du préfet Romieu, cité supra.

(8) Archives du cadastre de la Dordogne.

(9) Arch. comm. CC. 96, f^os 15 et 16.

(10) id CC. 54.

De nombreuses inondations dévastèrent, au cours des âges, le quartier des Barris-St-Georges. On peut citer en particulier celles de 1323, 1347, 1408, 1435, 1465, 14 juillet 1640, janvier 1649, novembre 1650, 14 novembre 1651, 1690, 1718, 7 mars 1783¹.

Au cours de cette dernière crue, les eaux passèrent au dessus de la chaussée du Pont neuf, plusieurs personnes périrent et trois arches du pont de la Cité furent emportées. Dans un rapport du 25 mars 1783², l'Intendant de Guyenne Du Pré de St-Maur dit que le faubourg de St-Georges « est pour ainsi dire totalement détruit, d'autant que les murs de la plupart de ses maisons n'étant liés qu'avec des mortiers faits de terre grasse, tout ce qui n'était bâti qu'en moellon, a croulé ou menace ruine, les eaux ayant détrempe ces mortiers à la hauteur de dix à douze pieds ». Pendant une semaine, les consuls, accompagnés d'un maître architecte, visitèrent tous les bâtiments et biens-fonds endommagés par les eaux et procédèrent à l'évaluation des dégâts. L'estimation atteignit le chiffre, énorme pour l'époque, de 189.804 livres, encore y eut-il certains immeubles, au nombre desquels le couvent des pères Récollets, dont les dégradations par trop considérables ne purent être appréciées immédiatement³.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, on peut citer les crues des 24 décembre 1833, 7 et 8 octobre 1836, 3 et 9 au 15 décembre 1836, 15 janvier 1843. En octobre 1836, tout le faubourg fut couvert d'eau, l'arche en pierre servant d'entrée à l'École normale fut emportée par les eaux et on éprouva des craintes « pour la façade latérale dont les fondations avaient été profondément minées ». Le 3 décembre 1836, l'*Echo de Vézère* constate que les eaux de l'Isle sont sorties de leur lit pour la quatrième fois depuis un mois et couvrent

(1) Arch. com. BB. 45, 21, 39, CC. 41, 60, 61, 71, 88, 107, DD. 18 et *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XX, p. 189. — *Livre-journal* de Pierre Bessot (1609-1652), *loc. cit.* p. 35, 165 et 189.

(2) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXIII, p. 78.

(3) Arch. comm. DD. 18.

toute la plaine depuis trois jours. Le mercredi 14 décembre 1836, le même journal annonce que « une cinquième inondation a fait irruption vendredi dernier dans la plaine de l'Isle... Le faubourg des Barris était complètement cerné. On ne pouvait communiquer dans ce quartier que par des bateaux. Depuis plus de cinquante ans, les eaux ne s'étaient pas élevées à une aussi grande hauteur. Le courant de la rivière se précipitait avec violence sur le barrage du moulin de St-Front qui a fini par céder dans une étendue de 70 à 80 picds... Il est malheureux que ce ne soit qu'au prix d'un si grand désastre qu'on ait à espérer de voir le faubourg des Barris garanti en partie des inondations qui pourront encore survenir dans le courant du pluvieux hiver où nous venons d'entrer ». Au barrage de Barnabé, par suite de la rupture du barrage de St-Front, une partie fléchit de plusieurs pouces, mais ne fut pas emportée. Aussi quelques jours après, « les habitants des Barris et un grand nombre d'habitants de la basse ville ont signé une pétition au Conseil municipal dans le but d'attirer son attention sur le moyen de prévenir, pour ces quartiers, les désastres des inondations ¹ ».

Dès le 14 janvier 1843, l'*Echo de Vésone* annonce que « l'Isle est sortie de son lit et couvre la plaine. M. le Maire de Périgueux a fait transporter deux bateaux aux Barris pour mettre ce quartier en communication avec la ville pendant l'inondation ». Mais « le 15 du courant, notre ville a été envahie par une inondation comme on n'en avait pas vu depuis 1783. Le faubourg des Barris était dans l'eau jusqu'aux premiers étages... A l'Ecole normale, qui était au milieu de deux torrents, des élèves faisaient de toutes les fenêtres des signes de détresse ». Nombreux furent les actes d'héroïque dévouement qui furent accomplis pour porter secours aux sinistrés et le journal conclut « : On ne rencontre... que murs renversés, qu'arbres arrachés, que débris de toute espèce... Les métiers, les meubles, les lits, les marchandises sont dans un état affreux de dégradation et la perte occasionnée par ce sinistre

(1) Journal du préfet Romieu, cité supra. — *Echo de Vésone* des 25 décembre 1833, 12 octobre 1836, 3, 14, 17 et 24 décembre 1836.

est incalculable ». Aussi une nouvelle pétition est-elle faite dans le faubourg des Barris pour attirer l'attention de l'Administration sur sa malheureuse position. On propose alors l'achat du moulin de St-Front, la destruction du pont vieux et son remplacement par un pont suspendu, ainsi que la réglementation, par ordonnance royale, de la hauteur des eaux du barrage ¹.

On a vu plus haut que ce n'est qu'en 1860 que des travaux furent entrepris pour préserver le quartier des Barris des inondations. Mais les espérances, qu'ils avaient fait naître, ne se réalisèrent pas. Il faut en effet citer de nos jours les crues du 14 mars 1876, du 17 février 1904 ², du 30 mars 1913 ³ et tout récemment celle du 8 décembre 1944. Après chacune d'entre elles, les dégâts furent considérables, les actes d'entraide et de dévouement innombrables. L'héroïsme des sauveteurs ne s'est jamais démenti, héroïsme qui, en 1913, coûta la vie au pompier Cazabeau.

On peut rappeler que l'altitude normale du zéro de l'échelle, placée sur une pile du pont des Barris, est à la cote 79 m. 22. Le service des Ponts et Chaussées considère comme moyen un débordement de 2 m. 40 de l'Isle à Périgueux et comme graves ceux dépassant 3 mètres. Or la cote moyenne de la crue de 1783 atteignit 5 m. 21, celle 1843, 4 m. 83, celle de 1913, 3 m. 99 et celle de 1944, 4 m. 50 ⁴.

* * *

Le Chevalier de Lagrange-Chancel nous parle, à la date du 2 avril 1730, du quartier de St-Georges et de ses monuments ⁵. « St-Georges, dit-il, est l'église paroissiale de ce faubourg

(1) *Echo de Vézère* des 14, 18 et 20 janvier 1843.

(2) Le 17 février 1904, il se passa un fait, au premier abord extraordinaire : la route d'Atur, le quartier de Monplaisir et notamment la gare de St-Georges furent inondés, non par les eaux de la rivière, mais par celles descendant des côteaux et ne trouvant plus, sur la route de Lyon, de passage par les anciens aqueducs, bouchés à la suite des lotissements et des constructions nouvelles. Il en fut du reste de même à la Combe des Dames.

(3) *Echo de la Dordogne* du 11 au 15 mars 1876. — *Journal de la Dordogne* du 19 février 1904. — *Avenir de la Dordogne* du 1^{er} avril 1913.

(4) Arch. des Ponts et Chaussées, service de l'annonce des crues.

(5) *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XLIII, p. 299.

des Barris dont les environs sont remplis de jardins et de jolies maisons de campagne... appartenant à des bourgeois de Périgueux ». Si sa description est bien exacte, en ce qui concerne les monuments, elle ne l'est guère pour l'aspect général du quartier. Lagrange-Chancel était un grand seigneur, qui ne parle que « des jolies maisons de campagne appartenant à des bourgeois de Périgueux ». Il n'a pas vu, ou voulu voir, les logis infiniment plus nombreux des artisans et des travailleurs de terre. Il suffit en effet de parcourir les registres paroissiaux de 1601 à 1791 ¹, ou les registres de capitation antérieurs à la Révolution ² pour y trouver des « chauderonniers, poëliers, bateurs de cuivre, peyriers, dentelleurs, tisserands, peigneurs de laine, courroyeurs, sargeurs, taincturiers, forgerons d'enclumes, bouchiers de brebis », etc., et surtout des métayers et des bordiers. Certains ateliers avaient même quelque importance, puisque dans la seule « batterie de M^e Anthoine Gauthier », entre le 6 décembre 1664 et le 15 novembre 1667, décèdent deux maîtres poëliers venus de Normandie.

Près de l'église et de la fontaine St-Georges, il y avait l'hôtellerie de l'Image-St-Georges ³. A l'emplacement du futur couvent des Récollets, confrontant avec le chemin qui va de Périgueux à St-Georges ⁴, « dans le grand logis des Lamberts », se trouvait l'hôtellerie du Chapeau-Vert, dans laquelle le ministre protestant Brossier avait tenu en 1561 son premier prêche et de laquelle partit le détachement huguenot qui, le 6 août 1575, s'empara de la ville de Périgueux ⁵. Il y avait encore aux Barris, l'auberge de la Table-royale ⁶, celle du Chapeau-rouge, où se tenaient les conspirations politiques au xvi^e et au xvii^e siècles, et enfin

(1) Arch. comm. GG. 148 à 161 et arch. dép. E. sup. 6 et 7.

(2) id. CC. 36 à 38.

(3) id. GG. 161.

(4) Arch. dép. B. 57.

(5) Le P. Dupuy, *op. cit.* p. 184 et 220. *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. XXXVI, p. 346 et XLVIII, p. 93.

(6) Arch. dép. B. 182.

celle de St-Eloi, du nom du patron des maréchaux-ferrants, car une forge était annexée à cette auberge ¹.

Plusieurs fontaines existaient dans le quartier des Barris-St-Georges. Celle située près du pont de Tournepiche était placée sous l'invocation de St-Frontaise, ainsi que nous l'indique le Registre de la Charité de 1247 ², en mentionnant une rente de 5 livres fondée par Bernard Blanquet, sur un four situé près de la dite fontaine « sobre lo forn qui es à la Tornapicha, près de la fon Sen Frontaill devant las maiios Hel. Marti ». Elle était encore « la Fon de St-Frontays » en 1501, date à laquelle furent faites des réparations au ponceau franchissant son déversoir ³. Elle fut connue ensuite sous le nom de Fontaine de Tournepiche et de puits de la Rose. Devenue Fontaine des Barris, elle a été fermée au public en 1930, les eaux ayant été polluées à la suite de l'incendie des magasins de chiffons Gaston Breton. Il avait déjà fallu, au moment de la démolition du pont de Tournepiche, détruire le petit monument qui la surmontait. « Le puits de la Rose, la fontaine chère aux gourmets pour la fraîcheur et la délicatesse de ses eaux, montrait son élégant abri, qu'il a fallu détruire et auquel tenaient les habitants du voisinage ⁴. »

Près de l'église actuelle de St-Georges, à l'angle du presbytère, il y avait la fontaine du même nom, qu'il ne faut pas confondre avec la fontaine St-Georges située à l'Arsault « la fon Saint Jorge sobre la Recluse de l'Arsault ⁵ ». Le déversoir de cette fontaine, connue dans le quartier sous le nom de « fontaine du Curé », traversait autrefois le Pré-l'Evêque et, jusqu'à une époque toute récente, les rues du Pontel et Lacombe, puis se jetait dans l'Isle, derrière l'usine Rouleau. Les eaux rejoignent maintenant la rivière par les égouts du quartier. Déclarée insalubre quelque temps après les travaux

(1) Arch. com. GG. 161 à 164 et papiers des familles Gaignerie et Plazanel.

(2) id. GC. 176, fo 35 vs. — De Gourgues, *op. cit.* p. 126, la place à tort sous l'invocation de St-Front.

(3) id. CC. 96, fo 15 et 16.

(4) De Lamothe, *op. cit.* p. 287.

(5) De Gourgues, *op. cit.* p. 129.

de consolidation du clocher, la pompe, qui permettait aux habitants du quartier d'avoir une eau toujours fraîche et avait besoin d'une sérieuse réparation, fut supprimée il y a une quinzaine d'années.

Une troisième source, la Fontaine St-Hippolyte, ou Fontaine des malades, n'est plus connue de nos jours que sous ce dernier vocable. Elle est située près de la route de Bergerac et était déjà mentionnée au Moyen-Age dans un Registre de la Charité sous le nom de « Fon San Politi »². C'est auprès de cette fontaine que s'élevait le maladrerie St-Hippolyte dont il sera question plus loin. L'absence presque totale d'eau dans le Puy-St-Front fit rechercher les moyens de pallier cet inconvénient. En particulier, en 1478, des fontainiers « que eran bons mestreys », venus à Périgueux, firent des travaux pour conduire au pont de Tournepiche les eaux de la Fontaine St-Hippolyte « si aguessan pogut »³. Mais ils ne purent pas. Les travaux furent repris en 1557 et menés à bonne fin... On trouve à ce sujet les renseignements suivants dans une autorisation de travaux donnée par la municipalité à Guillaume Prévost, voiturier de cette ville, « aux fraictz, mises et despace par luy expausés avecques ses chevaulx et charrete, pour conduire et faire charroyer grand partie des boys et arbres chastaniers aptes et nécessaires à faire les tueaulx à conduire la fontaine de Sainct-Ypolite, communément appellée des Malades, jusques aux faulxbourgtz de Tournepiche, sans en avoir aucun salaire »⁴. Au cours des âges, cette fontaine a toujours gardé sa réputation bienfaisante et nombreux sont encore les Périgourdins qui viennent y puiser une eau toujours fraîche⁴.

Le Pré-l'Evêque s'étendait sur la rive gauche de l'Isle, de part et d'autre de la chaussée actuelle du cours St-Georges. Il appartenait à l'évêché. C'est là, « al prat ebesqual », que

(1) De Gourgues, *op. cit.* p. 292.

(2) Arch. comm. CC. 91.

(3) Arch. comm. DD. 49.

(4) Sur ses propriétés, R. Benoit, *La petite histoire de Périgueux*, p. 60-63.

se fit en 1324, 1326, etc. la « montre des sergents »¹. C'est là qu'avaient lieu des divertissements populaires, comme la course des femmes du Mardi-Gras (mardi del Baco). Cette dernière institution figure sur le Registre de la Charité, en 1271, comme dotée d'une aumône de trois sols à distribuer en pain. Il en coûtait aux spectateurs de ne pas respecter la loyauté de cette course. C'est ainsi qu'en 1328, pour avoir fait tomber la femme qui était en tête, un certain H. Maneschalc doit payer une amende de 60 sols².

Un petit ruisseau, déversoir de la fontaine St-Georges, traversait ce pré, dont la municipalité de Périgueux, au moment de la vente des biens nationaux, demanda l'attribution à son profit. L'estimation en fut faite à 8.800 livres³.

(A suivre)

Albert GRANGER.

V A R I A

P. L. MAILLET-LACOSTE

Correspondant de J. Joubert

Voici ce qu'écrivait, il y a cent ans, Eugène Geruzez, suppléant de Villemain dans la chaire d'éloquence française à la Sorbonne : « On cite à satiété et on admire par habitude la fameuse suspension de M^{me} de Sévigné annonçant à M. de Coulanges le mariage de Lauzun-Puyguilhem avec M^{lle} de Montpensier, la Grande Mademoiselle. Joubert aîné est autrement ingénieux et piquant en introduisant auprès de Châteaubriand un galant homme de ses amis. La citation est un peu longue, mais je m'assure qu'on la trouvera trop courte. Ce portrait si fin dans un billet d'introduction montre la grâce et la facilité de cet esprit plein d'enjouement et de sympathie malicieuse. »

Ceci, qui était écrit en 1846, concerne le professeur Maillet-Lacoste présenté par Joubert à Châteaubriand. L'authentique lettre (perdue) est juxtaposée dans la thèse de doctorat ès-lettres de M. Rémy Tessonneau (Paris, Plon, 1944, in-8° de 588 pages), qui en confronte le texte

(1) Revue des hommes d'armes. — Arch. comm. CC. 45, EE. 8, FF. 197.

(2) Arch. comm. G.G. 175. — Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux... jusqu'au traité de Brétigny*, p. 154.

(3) *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XXXIII, p. 245, 391 sqq.

original copié par Maillet-Lacoste et le texte modifié par Paul de Raynal, p. 259 de la *Correspondance de Joubert*. Mais les deux lettres reproduites par P. de Raynal avec de singulières retouches appellent de formelles réserves qui doivent inciter à la prudence à cause de regrettables libertés et de coupures ne permettant d'accorder que « le moins de crédit possible » à l'éditeur de 1862 : *Pensées de Joubert* précédées de sa correspondance, I, p. 212 et 259.

En des termes bienveillants, chaleureux et cordiaux, Joubert parle de Maillet d'abord dans une lettre de Paris, le 22 avril 1810, envoyée à Brest, école de M. Laurent. Il propose un emploi de répétiteur à l'école Normale récemment constituée, ce qui équivalait à un professorat du premier rang. Il a lu ses opuscules avec grand plaisir, lui désire du bien, le protège, l'estime plus propre à former des maîtres que des écoliers.

Une seconde lettre est de septembre 1819. Plusieurs fois il a entretenu Châteaubriand de son jeune ami. Lettre d'accueil ; la première phrase ne compte pas moins de 62 lignes !

Il sait que Maillet a perdu une grande fortune à Saint-Domingue et a été déporté en 1797 par le Directoire parce qu'il avait écrit dans le *Censeur des journaux* un article sur l'anniversaire du 21 janvier et le serment de haine à la royauté. Ses études faites en France et terminées en 93 au collège de La Flèche, il était entré à l'Ecole Polytechnique, d'où il fut chassé. S'étant porté des mathématiques vers la littérature et l'enseignement, il professa douze ou treize ans dans une maison d'éducation en Bretagne. Entré dans l'Université en 1811, il professa la rhétorique successivement à Nice, Marseille, Nîmes, Montpellier. Il eut pour élève à Marseille le futur chef d'Etat, Adolphe Thiers, et vint à Caen en 1826 enseigner au collège de cette ville et à la Faculté des lettres. C'est un galant homme et un sage esprit.

Le 27 avril 1845, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur en qualité de professeur honoraire. Mais son dossier aux archives de la Grande Chancellerie a péri dans l'incendie du Palais de 1871. Aussi n'avons nous pu nous procurer son état-civil exact. On a appris qu'il porta les prénoms de Pierre-Laurent, ne dans l'île de Saint-Domingue le 2 mars 1778, fils d'un riche colon de la partie méridionale, selon la *Biographie Rabbe* (1834), tandis que Michaud au tome 4 de la *Biographie des hommes vivants* de 1818 le dit né en 1775.

Les autres recueils biographiques, notamment les Dictionnaires Larousse et la Grande Encyclopédie Lamirault ne le connaissent point.

Nous avons dressé une liste de ses travaux littéraires ; elle est assez importante pour être donnée ici,

- Discours*, 1808, Paris, Le Normant, 1809, in-8°, 55 p.
- Discours*, 1809 à l'école secondaire Laurent, à Brest, avec essai sur la perfectibilité. Paris, Le Normant, 1811, in-8°, 84 p.
- De la critique littéraire*. Marseille, Achard, 1815, in-8°, 53 p.
- Discours de réception* à l'Académie royale du Gard. Nîmes, Gaude, 1816, in-8°, 14 p.
- Vers latins sur la naissance du roi de Rome*. Paris, Belin, in-8°, 7 p.
- Eloge de Rollin*, prix d'éloquence. Acad. Fr. 1816, in-8°, 79 p.
- Œuvres*. Paris, Belin, 1822, in-8°, 364 p.
- Discours sur Bossuet*, Acad. Fr., 1826-27, in-8°, 62 p.
- Parallèle de Tacite et de Cicéron*. Paris, 1826, in-8°, 15 p.
- Discours* du 5 janvier 1837 à l'occasion des attentats contre la vie du Roi. Paris, Everat, in-8°, 28 p.
- Poésies*. Paris, Didot, 1841, in-8°, 12 p.
- Essais*. Caen, s. d. in-8°, 8 p. (d'après Quérard).
- Discours sur Bossuet* en 1826, Caen. 1844, in-8°, 105 p.
- Mélanges littéraires*. Paris, Didot, 1845, in-8°, 123 p.
- Discours* hist. servant d'introduction à la correspondance de Cicéron et de Brutus Caen, 1844, in-8°, 15 p.
- Traduction des Fables de Phèdre*, 1811.
- Opuscules*. Nîmes, 1816, in-8°, 75 p.
- Sur l'influence prétendue républicaine du système de nos études*, discours à la distribution des prix du collège de Montpellier, 28 août 1820, in-8°, 40 p.
- Sur la crise actuelle de la société*. Paris, 1850, in-8°, 22 p.
- Sur la famille Maillet de Lacoste, originaire de la paroisse de Campsegret, canton de Villablard, signalons que M. Pierre de Cantellauve à Beauregard-et-Bassac, un collègue de la S. H. A. P., a recueilli un dossier d'archives qu'il veut bien mettre à notre disposition et dont nous le remercions très sincèrement.
- En transcrivant des indications précises, reportons-nous au portrait de l'auteur que Joubert a peint avec une si parfaite habileté : « Vrai métromane en prose, qui sera jeune jusqu'à cent ans et qui est le meilleur, le plus sensé, le plus honnête, le plus incorruptible et le plus naïf de tous les jeunes gens de tout âge, mais qui donne par ses manières un air de théâtre à sa candeur même, parce que sa chevelure hérissée, ses attitudes et le ton même de sa voix se ressentent des habitudes qu'il a prises sur le trépied où il est sans cesse monté, quand il est seul, et d'où il ne descend guère, quand il ne l'est pas ; M. Maillet qui, avec les plus hautes mais les plus innocentes prétentions, met à ses fonctions absurdes de professeur autant d'importance

que s'il n'était qu'un sot et qui en remplit tous les devoirs avec la conscience et le dévouement d'un Rollin ; M. Maillet, qui excelle à tout enseigner, qui enseigne tout ce qu'on veut, etc... »

Dès 1863, Gustave Merlet assura que l'élogieux billet mérite à lui seul de conduire Joubert à la postérité et de l'insérer dans l'Anthologie française des prosateurs remarquables. La présente Notule, si écourtée qu'elle apparaisse, nous permettra, avec le concours de l'érudit confrère lettré Maxime Déroulède, d'apporter une conclusion bien nette. A la fois littérateur, critique et universitaire, Maillet-Lacoste, ami plus jeune de vingt ans que l'éducateur Joubert et de dix ans que l'illustre Châteaubriand, occupe une place entre leurs deux noms dans l'histoire du XIX^e siècle. Médiatement issu de Bergeracois, quoique Français de Saint-Domingue, il sera revendiqué en Périgord. Nous devons désormais le mettre à son rang et l'intercaler dans notre *Bibliographie générale*. Il n'est aucunement usurpateur ni intrus. Sous le regard ineffable et bienveillant du maître de Montignac, sous les yeux bruns de Joubert, il est Nôtre.

Joseph DURIEUX.

RECETTE DU BOUILLON DE GRENOUILLES

Prenez grenouilles écorchées et dont vous ôterez la tête, au nombre de six ; racines de pissenlit, de patience sauvage ¹ est (*sic*) de *nulla campana* ² ; de chaque une demie once ; ratissez vos racines et lavez les bien ; mettez bouillir le tout dans dix verres d'eau et à petit feu ; écumez le bien et réduisez le à quatre et demi. Avant que d'oter votre vase du feu, ayez feuilles de bourrache ; de cresson, de pissenlit, d'ozeille, de solopendre (*sic*) et de laitues en tout une bonne poignée. Vous coupez à petits morceaux et faites les bouillir une demie minute avec vos grenouilles et laissez infuser le tout un demi card d'heure. Passez ce bouillon avec un linge propre en y ajoutant un gros et demi de crème de tartre soluble. Vous le partagerez en deux prises. Monsieur le Consultant en prendra une prise le matin de bonne heure et l'autre prise à 4 heures du soir, observant de ne manger que deux heures après. Ce bouillon doit être pris dix jours.

On observera d'ajouter la crème de tartre avec les herbes.

Signé : FAURE.

Communiqué par M. H. CORNELLE.

(1) *Rumex obtusifolius*, de la famille des Polygonées.

(2) Lisez *Enula (Inula) campana*, aujourd'hui, *Inula helenium* L., plante tonique, détersive et résolutive, appelée aussi « quinquina français ».

AVIS IMPORTANTS

Le premier jeudi de mai coïncidant avec la fête de l'Ascension, la séance mensuelle est reportée au *jeudi 13*.

Les membres de la Société sont priés d'assister à cette réunion.

Notre collègue, M. l'abbé Armand YON, licencié ès lettres, docteur en philosophie, aumônier de la Société des Jeunes économistes, à Paris, fera une causerie sur le sujet suivant :

Un demi-frère de Fénelon

François de Salignac-Fénelon, Sulpicien (1641-1679)

Ses missions. — Son procès. — Son mémoire inédit sur le Canada.

D'autre part, l'assemblée générale statutaire qui, conformément aux statuts, doit se tenir le lendemain de la Saint-Mémoire, est reportée au *jeudi 5 juin*.

Les dates des *excursions* de 1948 ont été fixées au *dimanche 13 juin* et au *dimanche 12 septembre*.

L'excursion de printemps sera consacrée principalement à la visite des fouilles gallo-romaines de Moncaret, du château de Montaigne et de la bastide de Villefranche-de-Lonchat, retour par Bergerac.

La Géographie humaine du Périgord à l'âge de pierre, ouvrage de notre savant Vice-président, M. D. PEYRONY, est actuellement à l'impression. Les membres de la Société et les personnes que cet ouvrage intéressent ont avantage à souscrire dès maintenant.

Ce volume constituera l'inventaire le plus complet des découvertes préhistoriques faites dans la Dordogne depuis trois quarts de siècle, avec la bibliographie des travaux publiés à ce sujet.

Le prix de souscription, fixé à **200** francs, peut être versé au C. C. P. de la Société, en portant sur le talon du mandat la mention PEYRONY.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'ouvrage de notre collègue, M. WINDELS, annoncé dans le présent fascicule.